

Avis publics



PRÉVENTION – QUALITÉ DE L’EAU

INSPECTION ET MANIPULATION DES BORNES D’INCENDIE

Du 06 mai au 30 sept 2019 approximativement

La firme Nordikeau inc. a été mandatée par la Ville de Montréal pour effectuer une inspection complète des bornes d’incendie sur tout le territoire de l’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie afin de vérifier qu’elles respectent bien les normes de sécurité en cas d’incendie.

Cette inspection peut avoir lieu du lundi au jeudi, entre 6 h 30 et 16 h 00.

En quoi consiste l’inspection?

La firme Nordikeau inc. mesure la pression statique et dynamique de l’eau, vérifie le fonctionnement de la borne d’incendie, pompe les bornes qui ne se drainent pas et détermine, s’il y a lieu, les priorités d’intervention. Tout cela vise la sécurité en cas d’incendie.

Conséquemment, il peut y avoir une baisse temporaire de la pression d’eau accompagnée ou non d’une coloration rougeâtre (rouille). Cela peut occasionner certains désagréments, également temporaires, dont des taches sur les tissus. Il n’y a toutefois **aucun danger pour la santé**.

Que faire en cas d’eau rouillée?

Il est conseillé d’ouvrir les robinets d’eau froide et de laisser couler l’eau jusqu’à ce qu’elle devienne incolore.

Comme il s’agit d’une opération d’envergure sur tout le territoire de l’arrondissement, il se peut que votre eau soit rouillée à divers intervalles.

Vous pourrez effectuer le lavage de tissus et de la vaisselle en dehors des heures et journées mentionnées plus haut.

Pour signaler un problème, n’hésitez pas à communiquer avec le bureau Accès Montréal en composant le 311.

L’arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s’excuse des inconvénients liés à ces travaux nécessaires au maintien de la qualité du service et vous remercie de votre compréhension.
